



CHIFFRE D'AFFAIRES ET FAITS MARQUANTS

2016

TROISIÈME TRIMESTRE

Annexes

Avertissement

Cette présentation ne constitue pas une offre de vente de valeurs mobilières aux États-Unis ou dans tout autre pays.

Aucune assurance ne peut être donnée quant à la pertinence, l'exhaustivité ou l'exactitude des informations ou opinions contenues dans cette présentation, et la responsabilité des dirigeants d'EDF ne saurait être engagée pour tout préjudice résultant de l'utilisation qui pourrait être faite de cette présentation ou de son contenu.

Le présent document peut contenir des objectifs ou des prévisions concernant la stratégie, la situation financière ou les résultats du groupe EDF. EDF estime que ces prévisions ou objectifs reposent sur des hypothèses raisonnables à la date du présent document mais qui peuvent s'avérer inexactes et qui sont en tout état de cause soumises à des facteurs de risques et incertitudes. Il n'y a aucune certitude que les événements prévus auront lieu ou que les résultats attendus seront effectivement obtenus. Les facteurs importants susceptibles d'entraîner des différences entre les résultats envisagés et ceux effectivement obtenus comprennent notamment la réussite des initiatives stratégiques, financières et opérationnelles d'EDF fondées sur le modèle d'opérateur intégré, l'évolution de l'environnement concurrentiel et du cadre réglementaire des marchés de l'énergie, et les risques et incertitudes concernant l'activité du Groupe, sa dimension internationale, l'environnement climatique, les fluctuations des prix des matières premières et des taux de change, les évolutions technologiques, l'évolution de l'activité économique.

Des informations détaillées sur ces risques potentiels et incertitudes sont disponibles dans le Document de Référence d'EDF déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 29 avril 2016 et dans le prospectus de base EMTN d'EDF daté du 14 septembre 2016, complété par un supplément en date du 3 octobre 2016 (consultable en ligne sur le site internet de l'AMF à l'adresse www.amf-france.org ou celui d'EDF à l'adresse www.edf.com).

EDF ne s'engage pas et n'a pas l'obligation de mettre à jour les informations de nature prévisionnelle contenues dans ce document pour refléter les faits et circonstances postérieurs à la date de cette présentation.

Sommaire

- Chiffre d'affaires consolidé P. 4
- Notations financières P. 7
- Stratégie & investissements P. 9
- EDF Énergies Nouvelles P. 14
- France P. 17
- International P. 27
- Marchés P. 31



CHIFFRE D'AFFAIRES ET FAITS MARQUANTS

2016

TROISIÈME TRIMESTRE

Annexes

Chiffre d'affaires consolidé

Chiffre d'affaires 9M 2016 par segment

<i>En millions d'euros</i>	TOTAL GROUPE	France	Royaume-Uni	Italie	Autre International	Autres métiers
Chiffre d'affaires 9M 2014 retraité IFRIC 21	52 331	29 123	7 318	9 192	3 958	2 740
Change	921	-	816	(1)	19	87
Périmètre	1 642	(176)	-	7	48	1 763
Croissance organique	(1 119)	(249)	(381)	(607)	60	58
Chiffre d'affaires 9M 2015 publié	53 775	28 698	7 753	8 591	4 085	4 648
Reclassement comptable ⁽¹⁾	759	-	759	-	-	-
Chiffre d'affaires 9M 2015 retraité	54 534	28 698	8 512	8 591	4 085	4 648
Change	(878)	-	(791)	(2)	(73)	(12)
Périmètre	14	-	-	(34)	(51)	99
Croissance organique	(1 704)	125	(884)	(501)	(266)	(178)
Chiffre d'affaires 9M 2016	51 966	28 823	6 837	8 054	3 695	4 557

Croissance organique du chiffre d'affaires du Groupe par segment

<i>En millions d'euros</i>	9M 2015	9M 2016	Δ% Org.⁽¹⁾
France	28 698	28 823	+0,4 %
<i>France hors régularisation tarifaire 2014⁽³⁾</i>	28 698	27 805	-3,1 %
Royaume-Uni	8 512 ⁽²⁾	6 837	-10,4 %
Italie	8 591	8 054	-5,8 %
Autre international	4 085	3 695	-6,5 %
Autres métiers	4 648	4 557	-3,8 %
<i>Autres activités hors régularisation tarifaire 2014⁽³⁾</i>	4 648	4 545	-4,1 %
Total Groupe	54 534⁽²⁾	51 966	-3,1 %
<i>Total Groupe hors régularisation tarifaire 2014⁽³⁾</i>	54 534	50 936	-5,0 %

(1) Variation organique à périmètre et change comparables

(2) Transactions d'EDF Energy sur les marchés de gros d'électricité (hors activités de *trading*) reclassées des achats d'énergie en chiffre d'affaires pour 759 M€

(3) Régularisation tarifaire 2014 liée à la régularisation des tarifs réglementés de vente en France pour la période du 1^{er} août 2014 au 31 juillet 2015 suite à l'arrêt du Conseil d'État du 15 juin 2016



CHIFFRE D'AFFAIRES ET FAITS MARQUANTS

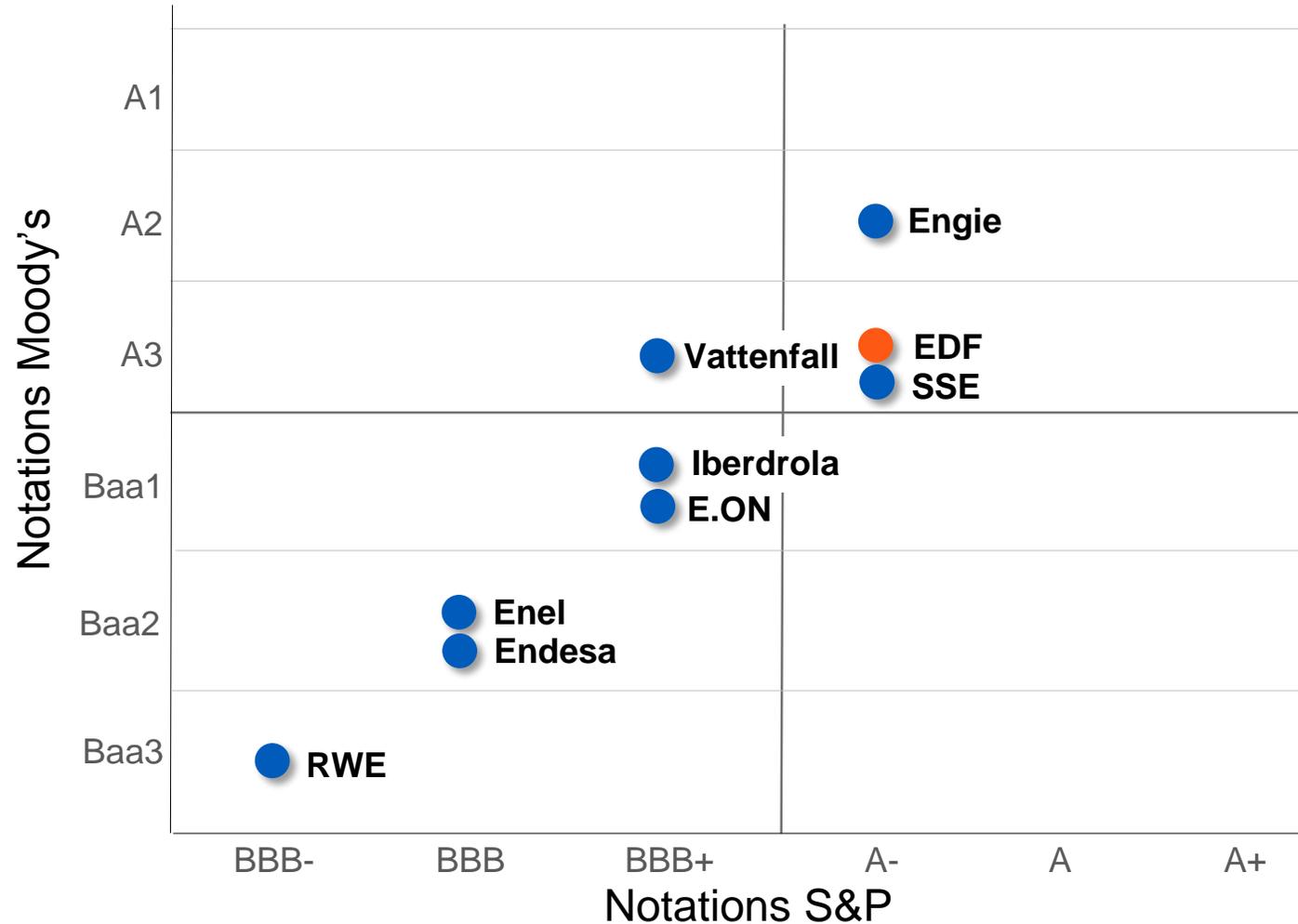
2016

TROISIÈME TRIMESTRE

Annexes

Notations financières

Notations financières comparées



	Notations S&P	Notations Moody's	Notations Fitch
EDF	A- stable ⁽¹⁾	A3 stable ⁽²⁾	A- stable ⁽³⁾
Engie	A - négative	A2 stable	n.d.
E.ON	BBB+ négative	Baa1 négative	BBB+ stable
Uniper	BBB- stable	n.d.	n.d.
Enel	BBB stable	Baa2 stable	BBB+ stable
RWE	BBB- négative	Baa3 stable	BBB surveillance négative
Iberdrola	BBB+ stable	Baa1 positive	BBB+ stable
SSE	A- négative	A3 stable	BBB+ stable
Endesa	BBB stable	n.d.	BBB+ stable
Vattenfall	BBB+ négative	A3 négative	BBB+ stable

n.d. : non disponible

Sources : agences de notation

(1) Actualisation de la notation et des perspectives du groupe EDF par S&P en date du 21 septembre 2016

(2) Actualisation de la notation et des perspectives du groupe EDF par Moody's en date du 28 septembre 2016

(3) Actualisation de la notation et des perspectives du groupe EDF par Fitch en date du 7 juin 2016



CHIFFRE D'AFFAIRES ET FAITS MARQUANTS

2016

TROISIÈME TRIMESTRE

Annexes

Stratégie & investissements

Électricité nette produite

En TWh

9M 2015

9M 2016

Nucléaire

354,7 77 %

339,2 78 %

Charbon-fioul

30,0 6 %

15,5 4 %

CCG

30,1 7 %

32,4 7 %

Hydro

35,1 8 %

37,1 9 %

Autres énergies
renouvelables

10,1 2 %

10,8 2 %

Groupe

460,0 100 %

434,8 100 %

Emissions de CO₂

Emissions nettes par segment

France
Royaume-Uni
Italie
Autre International
Autres métiers
Groupe

En kt

	9M 2015		9M 2016	
France	6 028	14 %	6 379	20 %
Royaume-Uni	13 742	31 %	3 041	10 %
Italie	5 366	12 %	5 656	17 %
Autre International	15 059	34 %	12 803	40 %
Autres métiers	4 164	9 %	4 081	13 %
Groupe	44 359	100 %	31 959	100 %

En g/kWh

	9M 2015	9M 2016
France	17	19
Royaume-Uni	220	56
Italie	338	356
Autre International	551	535
Autres métiers	327	315
Groupe	95	73

Emissions du Groupe sous la barre des 100 g/kWh

Hinkley Point C : signature des contrats définitifs

■ Contrats définitifs Hinkley Point C signés

- EDF a signé à Londres les contrats avec le Gouvernement britannique et son partenaire chinois CGN le 29 septembre 2016, entérinant ainsi la décision prise par le Conseil d'Administration d'EDF le 28 juillet 2016. La participation d'EDF sera de 66,5 % et celle de CGN de 33,5 %
- Cette signature marque la relance du nouveau nucléaire au Royaume-Uni
- La signature marque la fin de la phase de développement, qui a nécessité plusieurs années de préparation et de planification rigoureuses, depuis l'approbation du design générique de l'EPR par l'Autorité de Sûreté Britannique jusqu'à l'ouverture du chantier
- Elle marque aussi une étape supplémentaire dans le partenariat de long terme entre EDF et CGN, et permettra le développement des centrales nucléaires à Sizewell B et à Bradwell B
- Concernant Sizewell, EDF continue de s'engager aux côtés de ses actionnaires par le biais de nouvelles consultations publiques. Concernant Bradwell, le Groupe met en place un partenariat avec GNI dans l'optique d'obtenir l'approbation du design générique pour le projet *Hualong* au Royaume-Uni
- Première production d'électricité par la centrale d'Hinkley Point C prévue pour fin 2025

■ Avancées récentes

- Le projet HPC s'engage désormais dans un calendrier de construction, avec accroissement des ressources pour respecter le plan
- L'organisation du projet a été établie avec la mise en place de centres de commandement pour l'ingénierie, le pilotage des travaux et le site, afin de coordonner les travaux des différentes équipes et des contractants. Ils sont chargés de superviser les approvisionnements, et piloter la construction et la gestion du projet
- Le projet profite aux communautés locales en offrant des emplois et des apprentissages de qualité pour la population du Somerset. Près de 4 Mds£ seront injectés dans l'économie régionale du Sud-Ouest au cours de la durée du projet. EDF Energy a déjà attribué des contrats dans le Sud Ouest pour 500 M£ et créé 650 emplois
- Les préparatifs se poursuivent afin de répondre aux exigences de sûreté nucléaire liées au premier béton, qui représente le début de la construction d'un point de vue réglementaire



Lancement de Soweel : la Station connectée et l'offre énergétique qui révolutionnent le confort dans l'habitat

- Une filiale d'EDF, conçue à la manière d'une start-up, qui a développé une offre complète : Station Connectée, gaz naturel et services, pour garantir le confort dans sa maison tout en maîtrisant son budget énergie
- Un objet et une application conçus pour piloter sa consommation d'énergie, optimiser son confort et commander à distance les objets connectés du quotidien
- Associée à l'offre de gaz naturel Soweel, une offre qui permet notamment de piloter son chauffage à l'euro ou au degré près
- Promesses clients centrées sur l'énergie mais aussi sur le confort dans l'habitat :



UN SUIVI AU JOUR LE JOUR DES
CONSOUMATIONS D'ENERGIE



UN PILOTAGE INTELLIGENT ET A DISTANCE DE
MON CHAUFFAGE



UN PILOTAGE DU CHAUFFAGE PAR LE
BUDGET OU LE CONFORT, C'EST AU CHOIX !



UN GAZ A PRIX FIXE DU KWH ET
FACTURÉ AU RÉEL



UNE STATION CONNECTEE QUI ME FACILITE LA
VIE (METEO, TRAFIC...)



UNE ANALYSE DE LA QUALITE DE L'AIR
INTERIEUR



UNE AGREGATION DE MES OBJETS
CONNECTES



DES MESSAGES FUN POUR MA
MAISON



CHIFFRE D'AFFAIRES ET FAITS MARQUANTS

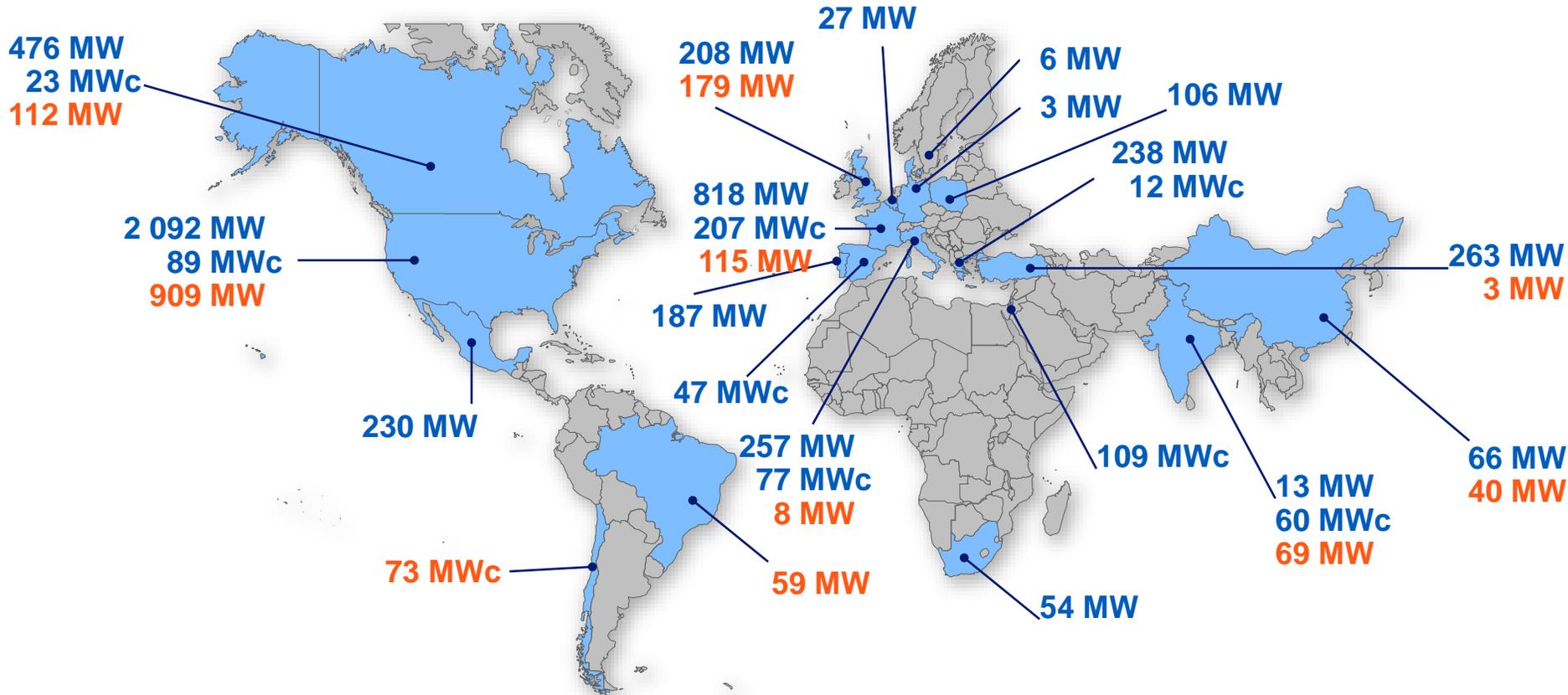
2016

TROISIÈME TRIMESTRE

Annexes

EDF Énergies Nouvelles

EDF EN : capacité nette installée au 30 septembre 2016



Eolien en exploitation (MW)
 Solaire en exploitation (MWc)
 Eolien et solaire en construction (MW)

	Brute	Nette
Capacité installée :	9 080 MW	5 864 MW
Capacité en construction :	2 005 MW	1 567 MW
Total :	11 085 MW	7 431 MW

Autres filières
 En exploitation 196 MW
 En construction 12 MW

EDF EN : capacité installée et en construction, par filière, au 30 septembre 2016

En MW	Brute ⁽¹⁾		Nette ⁽²⁾	
	31/12/2015	30/09/2016	31/12/2015	30/09/2016
Eolien	7 912	7 970	5 349	5 044
Solaire	918	903	573	624
Hydraulique	77	63	74	60
Biogaz	51	58	51	58
Biomasse	66	66	58	58
Cogénération	19	-	7	-
Autres	20	20	20	20
Capacité installée totale	9 063	9 080	6 132	5 864
Eolien en construction	1 060	1 835	970	1 481
Solaire en construction	330	158	151	73
Autres en construction	19	12	19	12
Capacité totale en construction	1 409	2 005	1 141	1 567



CHIFFRE D'AFFAIRES ET FAITS MARQUANTS

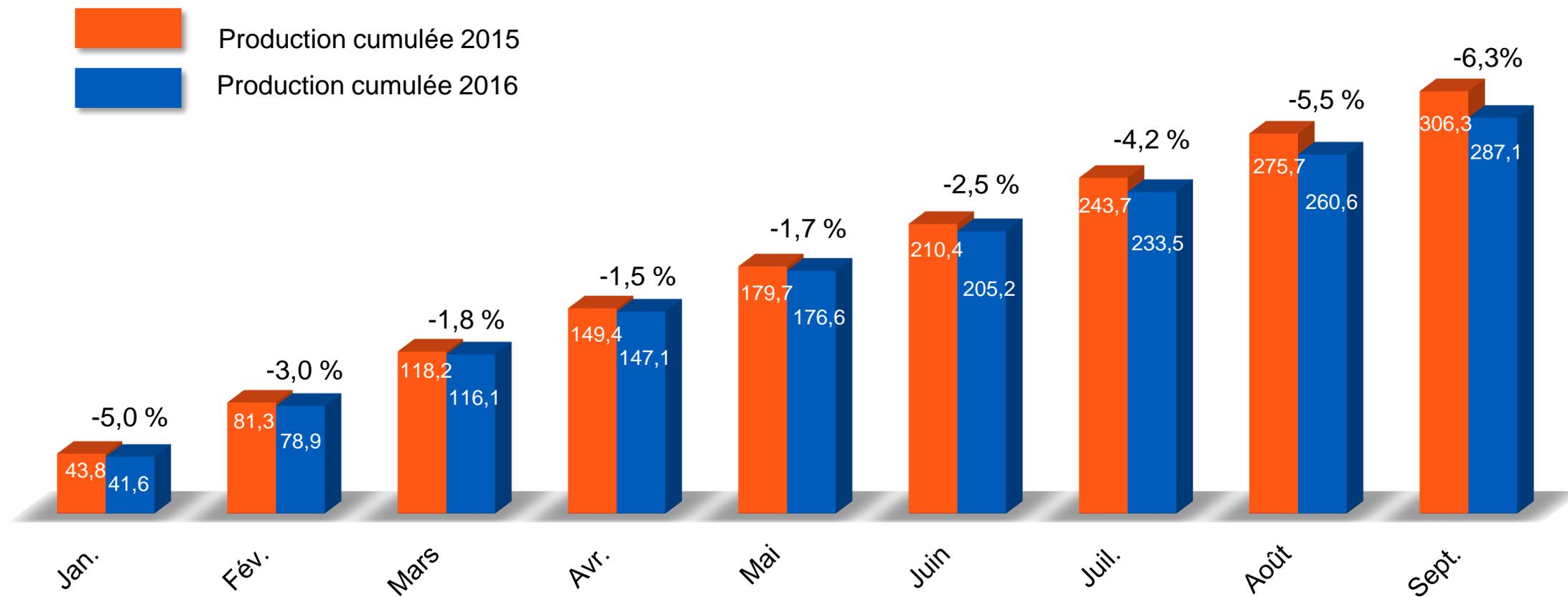
2016

TROISIÈME TRIMESTRE

Annexes
France

Production nucléaire France mensuelle

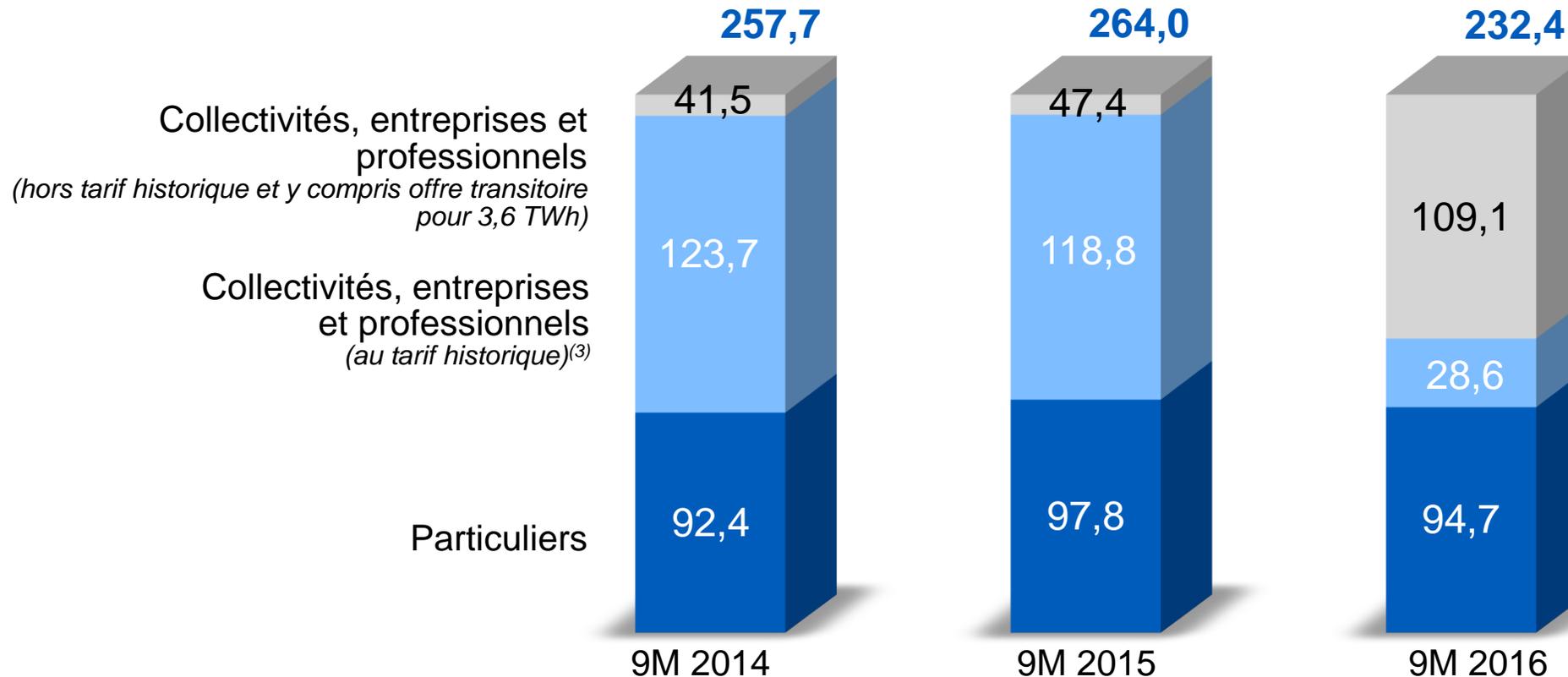
En TWh



L'activité électricité d'EDF en France

Ventes aux clients finals⁽¹⁾⁽²⁾

En TWh

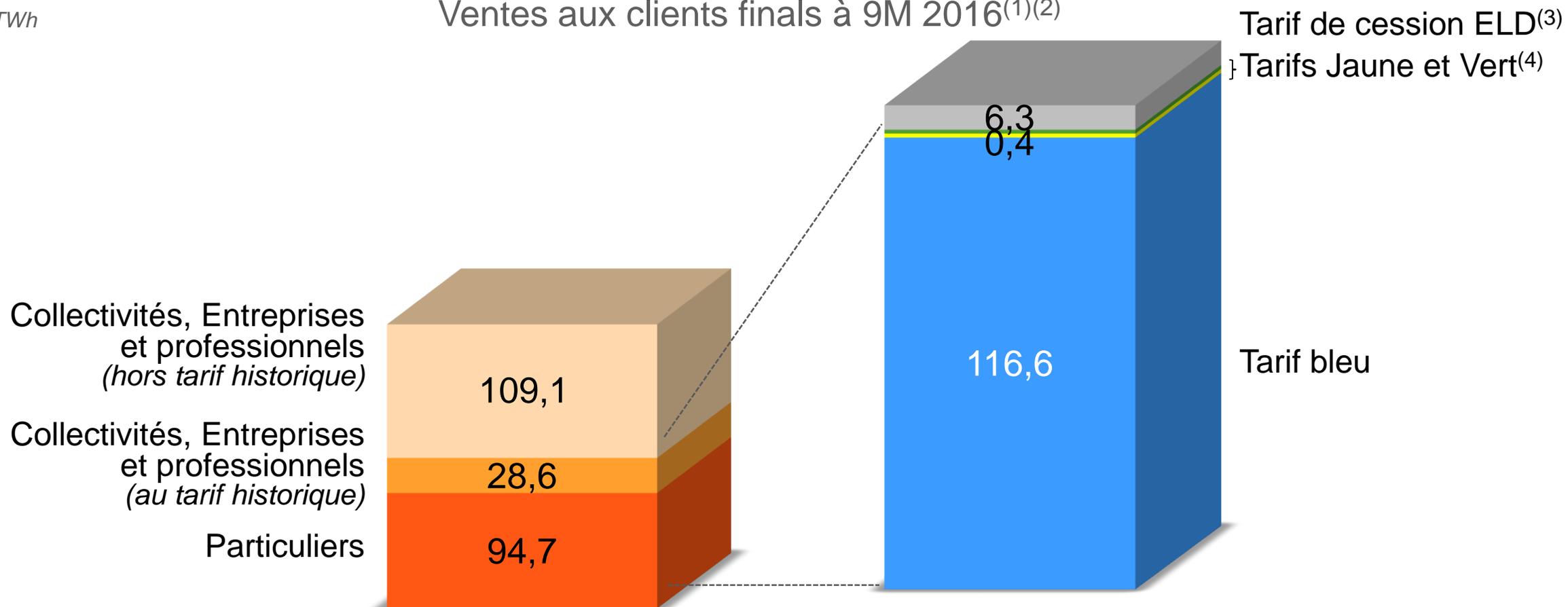


Evolution du portefeuille du fait notamment de la disparition des tarifs réglementés de vente supérieurs à 36 kVA fin 2015

L'activité électricité d'EDF en France – répartition des tarifs historiques par couleur

En TWh

Ventes aux clients finals à 9M 2016⁽¹⁾⁽²⁾



(1) Données arrondies au dixième

(2) Y compris auto-consommations EDF

(3) ELD : Entreprises Locales de Distribution

(4) Dont tarif Jaune pour 0,2 TWh et tarif Vert pour 0,2 TWh - Tarifs inférieurs à 36 kVA qui perdurent au-delà de 2015

Projet de cession partielle de la créance CSPE⁽¹⁾

Contexte

Schéma sécurisé de remboursement de la créance CSPE détenue par EDF sur l'Etat en vigueur au 1^{er} janvier 2016 (arrêté du 13 mai 2016)

- Repose sur des versements de compensation à partir du Compte d'affectation spéciale « Transition énergétique » et du compte du Budget général « Service public de l'énergie »
- Créance au titre du déficit de compensation des charges de service public jusqu'au 31/12/2015
- Représente 5 872 M€ dans les comptes au 31/12/2015
- Arrêté modificatif prévu suite à la validation par la CRE en juillet 2016 du déficit de compensation au titre de 2016

Calendrier de remboursement confirmé par l'arrêté du 13 mai 2016⁽²⁾ (avant ajustement attendu par un nouvel arrêté)

<i>En M€</i>	Déficit de compensation restant dû au 31 décembre de l'année N (hors intérêts 2015)	Remboursement en principal par le Compte d'affectation spéciale « Transition énergétique »	Paiement des intérêts futurs associés par le Budget général
2015	5 772	-	-
2016	5 579	194	99,3
2017	4 351	1 228	99,3
2018	2 730	1 622	87,1
2019	891	1 839	62,4
2020	-	891	40,4 ⁽³⁾
Total	-	5 772	388,5

Projet de cession partielle de la créance CSPE

Mécanisme et impacts financiers pour EDF

Projet de cession étudié

- Projet à court terme de cession partielle sans recours de la créance CSPE pour un montant d'environ 1 500 M€ (soit environ 25 % du total de la créance)
- Cession de créance Dailly (sans recours)
- Le montant cédé comprendrait la composante de la créance hors Actifs Dédiés (soit 643 M€ au 31/12/2015) et une partie de la créance placée au sein des Actifs Dédiés (5 229 M€ au 31/12/2015)
- Cession pari passu

Impacts financiers du projet de cession partielle

- Réduction de l'endettement financier à hauteur de la composante de la créance hors Actifs Dédiés
- Réinvestissement au sein des Actifs Dédiés de la composante en Actifs Dédiés cédée

Elaboration du TURPE 5⁽¹⁾ transport et distribution

- Préparation des TURPE 5 pour la période 2017-2021 dans le cadre de la fin du TURPE 4 :
 - Les tarifs d'utilisation des réseaux publics d'électricité actuels, dits « TURPE 4 HTB » pour le réseau de transport et « TURPE 4 HTA/BT » pour les réseaux de distribution, sont entrés en vigueur respectivement le 1^{er} août 2013 et le 1^{er} janvier 2014 pour une durée d'application d'environ 4 ans
- Publication par la CRE⁽²⁾ des projets de décision sur les TURPE 5 HTB et HTA-BT :
 - La CRE a publié ses délibérations du 19 octobre 2016 portant projets de décision. Ceux-ci vont être revus par le Conseil Supérieur de l'Energie (CSE) pour avis, avant décision finale de la CRE d'ici la fin 2016
 - Les projets de décision prévoient l'entrée en vigueur synchronisée des TURPE 5 HTB et HTA/BT au 1^{er} août 2017



Marché de certificats de capacité en France : démarrage envisagé au 1^{er} janvier 2017

8 novembre 2016 : approbation du mécanisme par la Commission européenne

- Modifications apportées aux règles du mécanisme de capacité dans le cadre de l'enquête approfondie de la Commission européenne (CE) sur sa conformité en matière d'aides d'Etat
 - Ajustements immédiats concernant l'encadrement des acteurs de marché et l'efficacité du marché (transparence, liquidité)
 - Ajustements ultérieurs concernant les nouveaux entrants et l'éligibilité des capacités étrangères
- Consultation publique RTE sur les nouvelles règles conclue le 25 octobre 2016
- Publication à venir des règles par arrêté ministériel, après avis du Conseil Supérieur de l'Energie et de la CRE

La première enchère de certificats de capacités est prévue par EPEX Spot le 15 décembre 2016

- Première enchère portera sur le produit 2017
- Autres enchères sur le produit 2017 et les produits des années suivantes prévues en 2017
- En régime de croisière, environ 15 enchères sur les 4 ans avant l'année de livraison, puis 1 enchère en cours d'année de livraison et enfin 1 enchère au cours de chacune des deux années suivantes

A date, EDF a certifié 78 GW de capacités pour 2017

- Seule une partie de la capacité certifiée pourra être valorisée
 - Les volumes ARENH (souscrits ou intégrés aux ventes aux tarifs bleu) sont livrés avec les certificats de capacité

ARENH : proposition de clarifications des conditions de souscription (1/2)

- L'accès régulé à l'électricité nucléaire historique (ARENH) a été mis en place en 2011 pour permettre aux fournisseurs alternatifs :
 - De bénéficier d'un approvisionnement « à des conditions économiques équivalentes à celles résultant pour EDF de l'utilisation de ses centrales nucléaires »
 - Afin d'alimenter leur clientèle finale dont la consommation confère des « droits » ARENH
 - A travers un produit annuel
- Les textes qui régissent actuellement l'ARENH ouvrent involontairement aux fournisseurs alternatifs des possibilités d'arbitrage dans le contexte actuel de hausse des prix de gros liée à la faible disponibilité du parc nucléaire:
 - Option pour les fournisseurs alternatifs de souscrire des volumes ARENH pour 2017 à 42 €/MWh et de revendre ces volumes sur le marché à des prix supérieurs sur le premier trimestre ou le premier semestre 2017
 - Alors que l'ARENH est un produit annuel et que l'approvisionnement des portefeuilles clients pour l'année 2017 a été pour l'essentiel couvert en 2015 et 2016 à des prix de gros plus favorables que le prix de l'ARENH
- Afin d'éviter ce détournement du mécanisme ARENH et des comportements spéculatifs, le gouvernement a soumis deux propositions de modification de ces biais involontaires du cadre réglementaire

ARENH : proposition de clarifications des conditions de souscription (2/2)

	Clarification proposée	Implications pour les souscriptions ARENH 2017
Pour éviter l'arbitrage "trimestriel"	<ul style="list-style-type: none"> Arrêté ministériel pour réviser l'accord cadre ARENH, sur la base d'une proposition de la CRE du 7 novembre Encadrement des possibilités de résiliation anticipée de l'accord cadre 	<ul style="list-style-type: none"> L'arbitrage suivant entre les prix de l'ARENH et de marché ne serait plus possible : <ul style="list-style-type: none"> Souscription ARENH pour 2017 et monétisation des volumes du 1^{er} trimestre (T1) pour capter la différence de prix entre les contrats T1 2017 et l'ARENH Résiliation de l'accord cadre pour renoncer aux volumes T2, T3 et T4 dont les prix de marché sont en moyenne inférieurs à l'ARENH
Pour éviter l'arbitrage "semestriel"	<ul style="list-style-type: none"> Proposition de modification du décret ARENH publiée le 7 novembre pour clarifier l'application de la clause de "monotonie" Précise que l'absence de souscription ou d'accord cadre pour un semestre donné est considérée comme la souscription d'un volume nul, rendant impossible une souscription pour le semestre suivant puis une souscription réduite après 	<ul style="list-style-type: none"> L'arbitrage suivant entre les prix de l'ARENH et de marché ne serait plus possible en cas d'absence d'accord cadre ou de souscription au 2^{ème} sem. 2016 <ul style="list-style-type: none"> Souscription ARENH pour 2017 et monétisation des volumes du 1^{er} semestre (S1) pour capter la différence de prix entre les contrats S1 2017 et l'ARENH Réduction de la souscription pour S2 2017 dont les prix de marché sont en moyenne inférieurs à l'ARENH

⇒ La souscription d'un volume ARENH au 1^{er} semestre 2017 impliquerait en pratique la souscription d'un volume équivalent au 2^{ème} semestre, en cohérence avec le caractère annuel du contrat ARENH



CHIFFRE D'AFFAIRES ET FAITS MARQUANTS

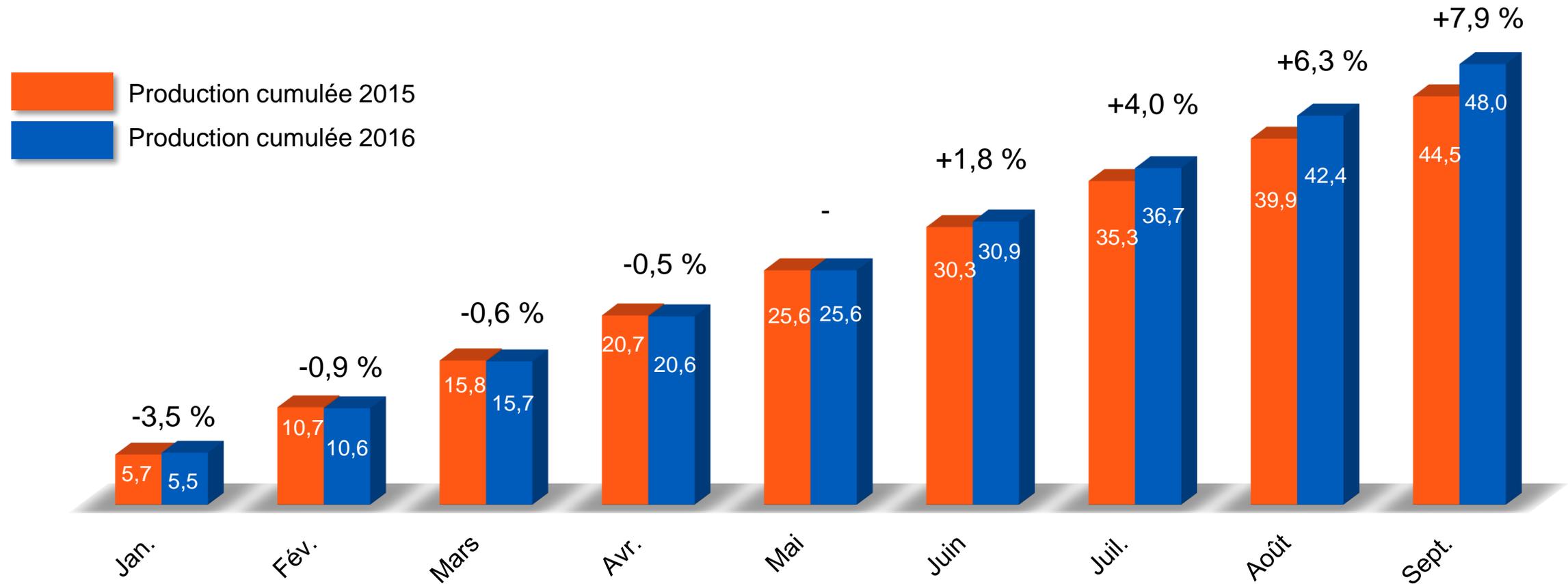
2016

TROISIÈME TRIMESTRE

Annexes
International

Royaume-Uni : production nucléaire mensuelle

En TWh



Royaume-Uni : bilan électrique

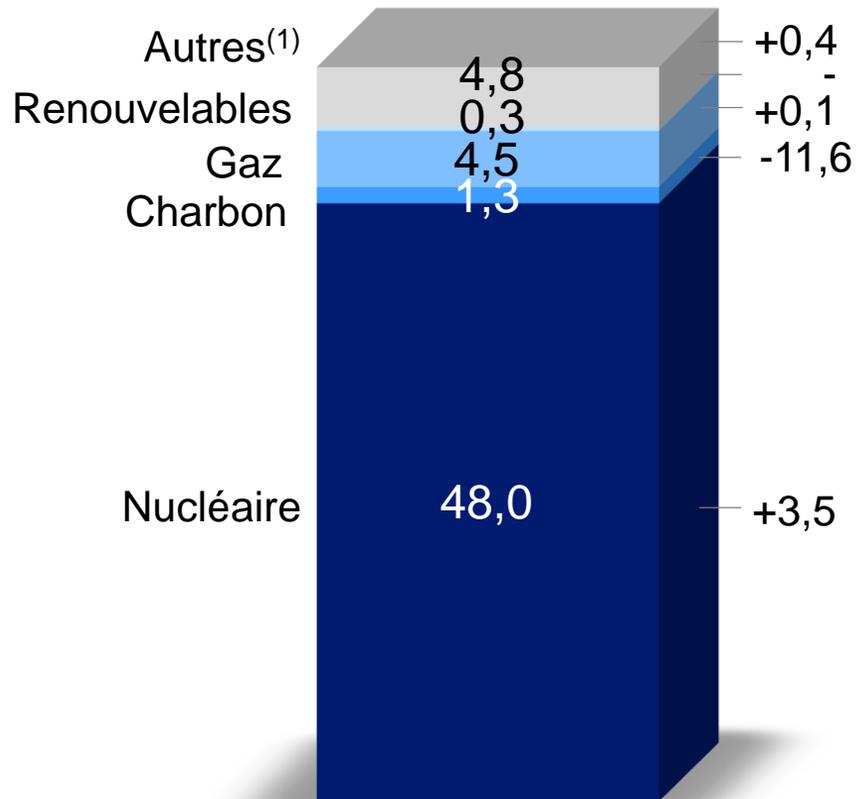
En TWh

Δ 9M 2016
vs 9M 2015

Production / Achats

58,9

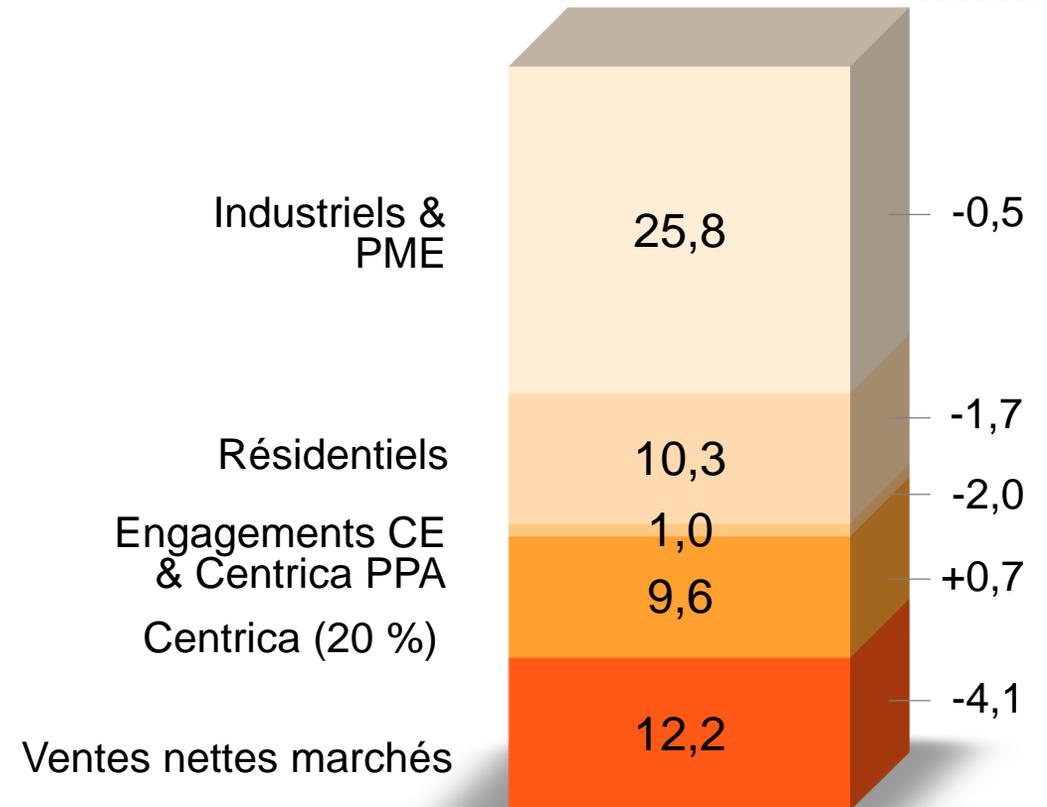
-7,6



Ventes

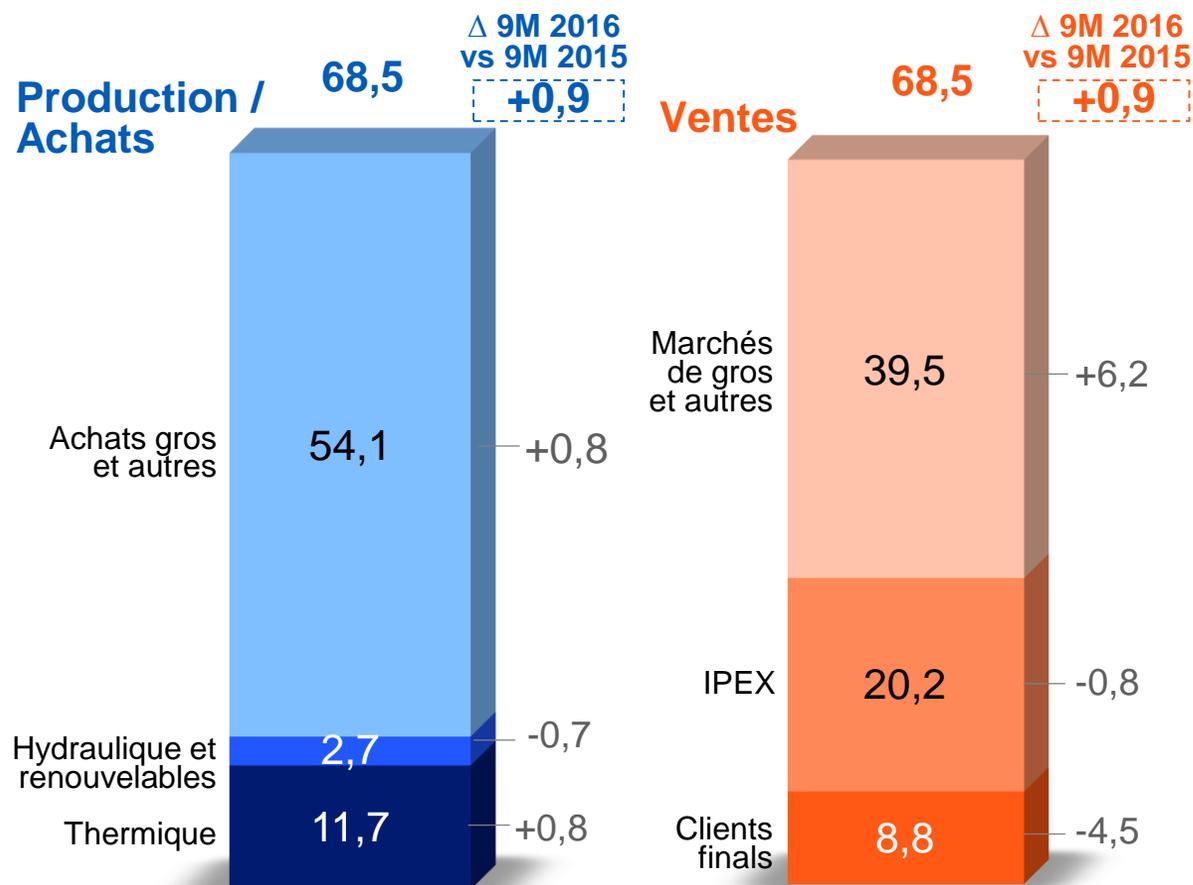
58,9

-7,6

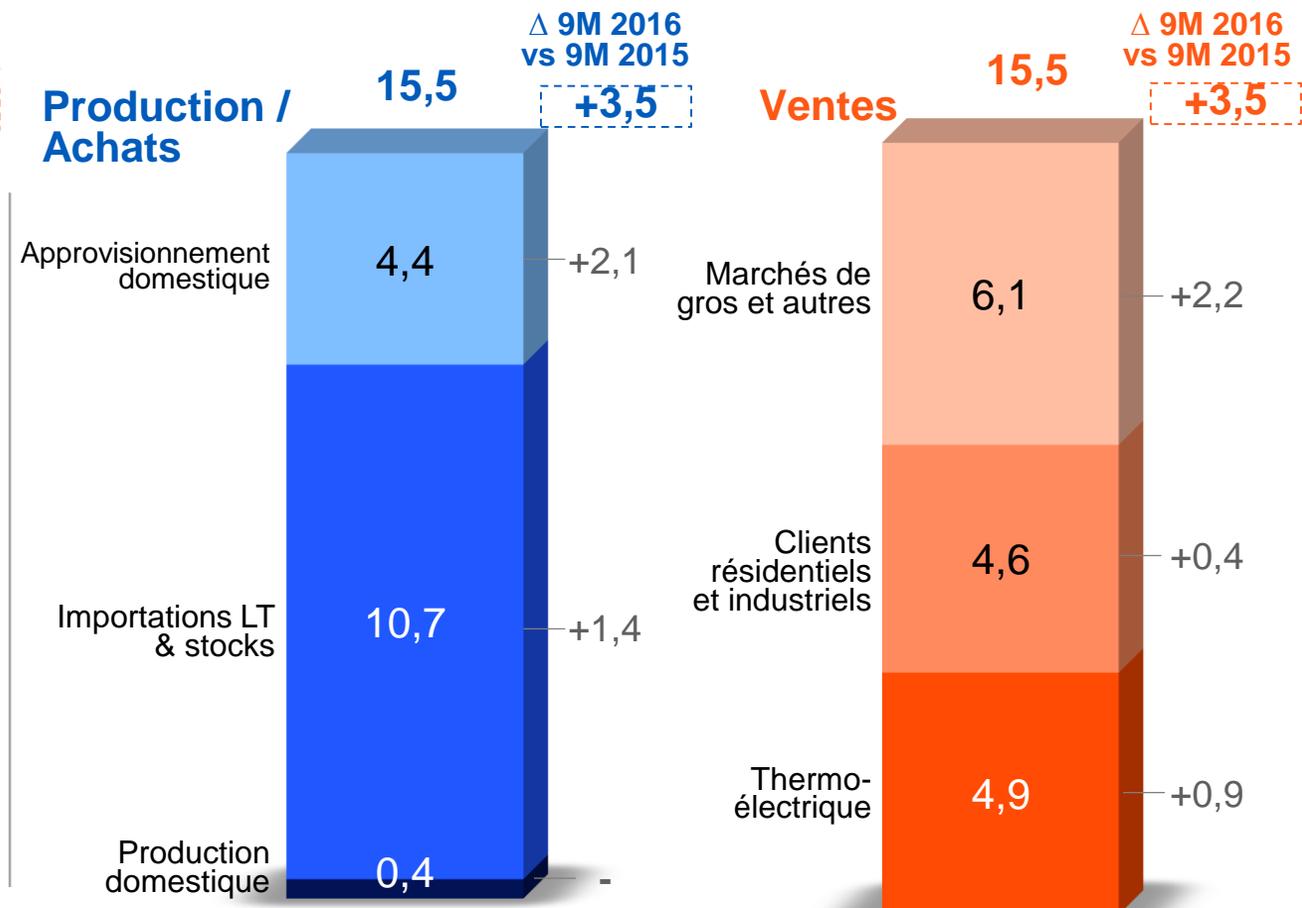


Edison : bilans électrique et gazier

En TWh

Electricité⁽¹⁾En Mds de m³

Gaz





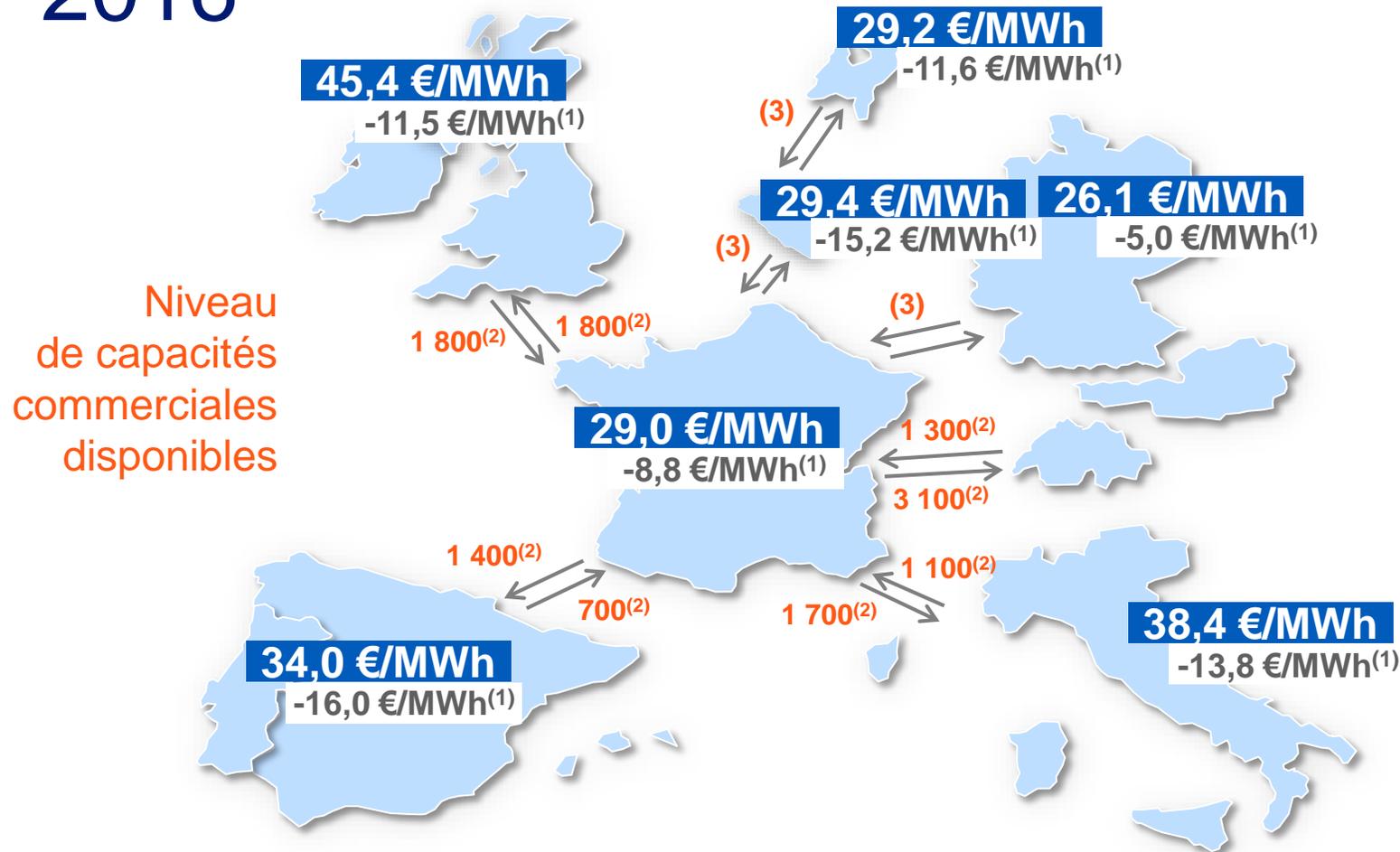
CHIFFRE D'AFFAIRES ET FAITS MARQUANTS

2016

TROISIÈME TRIMESTRE

Annexes
Marchés

Moyenne des prix spot durant les 9 premiers mois 2016



- Prix : moyenne des prix spot durant les 9 premiers mois 2016 pour la France (Epex), l'Allemagne (Epex), le Royaume Uni (N2EX), l'Espagne (OMEL), les Pays-Bas (APX), la Belgique (Belpex) et l'Italie (GME)
- Une baisse des prix spot généralisée en Europe, dans un contexte de baisse des prix des commodities
- Un marché européen de l'électricité interconnecté mais avec des zones de prix distinctes
- Le couplage des marchés reste limité par les capacités d'interconnexion aux frontières. Les écarts de prix moyens constatés dans la zone CWE sont moins importants depuis la mise en place du flow-based

Echanges d'électricité aux frontières françaises

En TWh ⁽¹⁾		9M 2015				9M 2016			
		T1	T2	T3	Total	T1	T2	T3	Total
CWE⁽²⁾	exportations	3,9	7,1	7,6	18,7	1,8	5,6	2,2	9,7
	importations	5,7	3,5	2,0	11,2	4,9	2,0	3,3	10,2
	solde	-1,8	3,6	5,6	7,4	-3,1	3,6	-1,0	-0,6
Royaume-Uni	exportations	3,8	4,3	4,3	12,4	4,3	3,9	3,5	11,7
	importations	0,6	0,2	0,3	1,1	0,3	0,2	0,8	1,3
	solde	3,2	4,0	4,1	11,3	3,9	3,7	2,7	10,3
Espagne	exportations	1,4	2,2	1,9	5,5	2,8	2,9	4,2	9,9
	importations	1,1	0,2	0,1	1,4	1,7	1,4	0,3	3,4
	solde	0,3	2,0	1,8	4,1	1,1	1,5	3,9	6,4
Italie	exportations	5,8	4,2	4,2	14,3	6,1	4,6	4,2	14,9
	importations	0,2	0,1	-	0,3	-	0,1	0,2	0,3
	solde	5,6	4,2	4,2	14,0	6,1	4,5	4	14,6
Suisse	exportations	6,6	6,4	5,9	19,0	6,6	4,1	2,4	13,1
	importations	2,2	4,6	3,9	10,7	0,8	2,5	2,2	5,6
	solde	4,5	1,8	2,1	8,3	5,7	1,7	0,2	7,5
TOTAL	exportations	21,5	24,3	24,1	69,8	21,5	21,2	16,6	59,3
	importations	9,7	8,7	6,3	24,7	7,8	6,3	6,8	20,9
	Solde	11,8	15,5	17,7	45,1	13,7	14,9	9,8	38,4

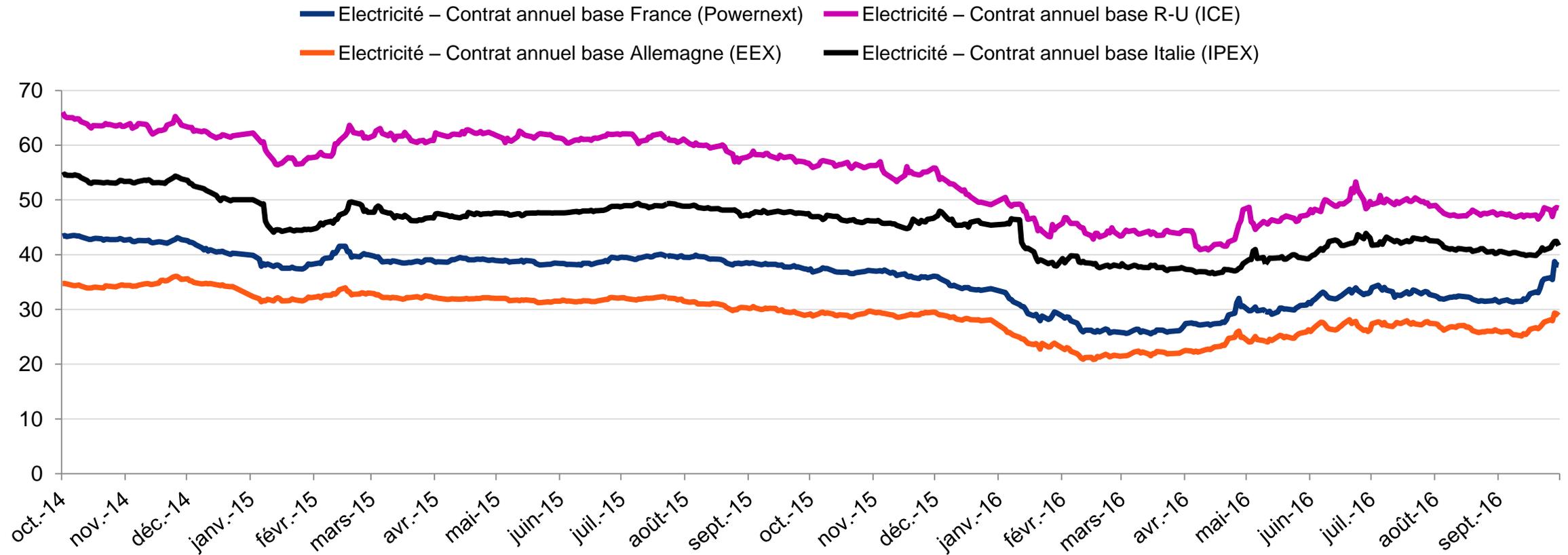
Source : RTE

(1) Données arrondies au dixième

(2) Zone correspondant au couplage Flow-Based CWE mis en place en mai 2015, comprenant l'Allemagne, la Belgique, la France, le Luxembourg et les Pays-Bas

Prix à terme de l'électricité France, R-U, Italie et Allemagne (N+1) du 01/10/2014 au 30/09/2016

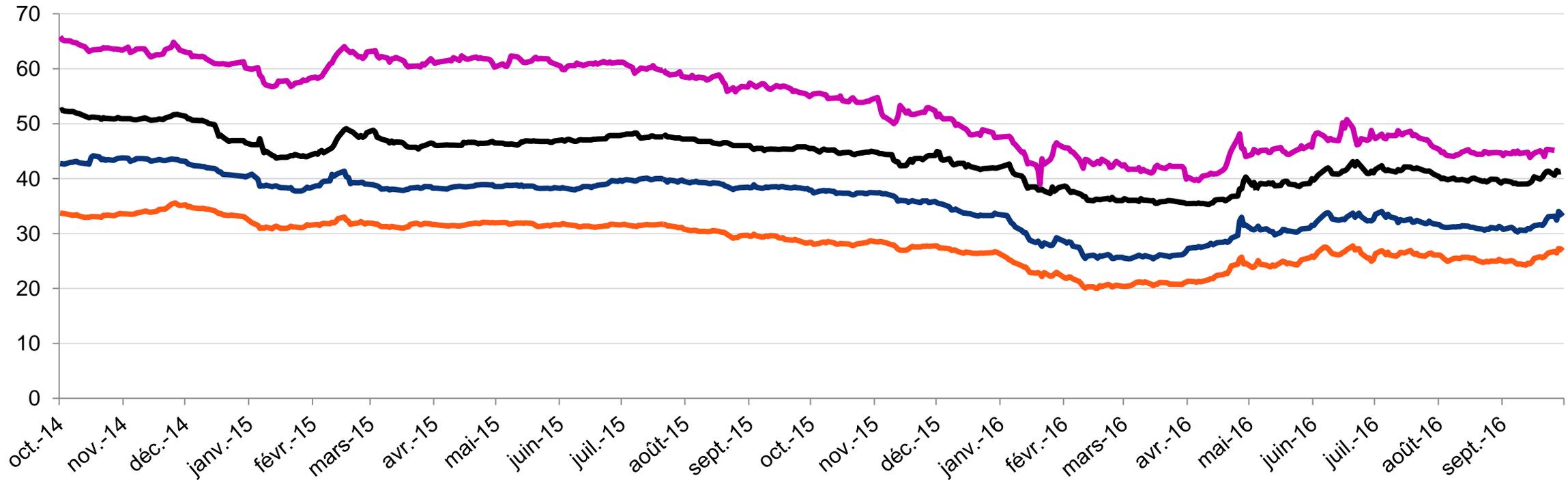
En €/MWh



Prix à terme de l'électricité France, R-U, Italie et Allemagne (N+2) du 01/10/2014 au 30/09/2016

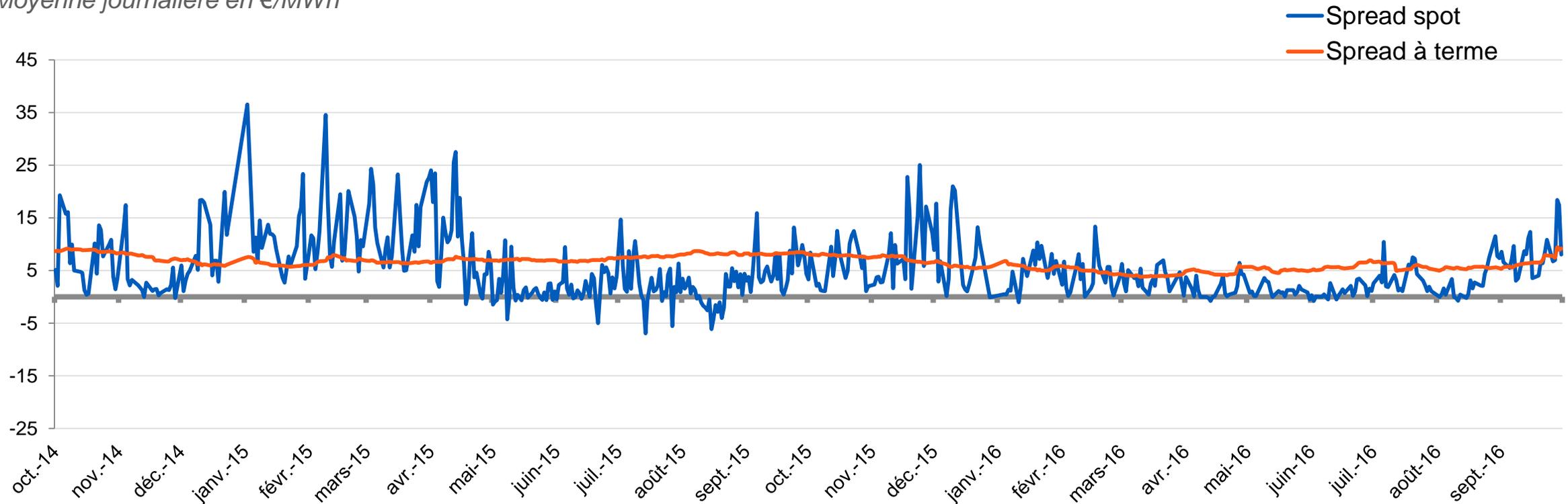
En €/MWh

— Electricité – Contrat annuel base France (Powernext) — Electricité – Contrat annuel base R-U (ICE)
— Electricité – Contrat annuel base Allemagne (EEX) — Electricité – Contrat annuel base Italie (IPEX)



Spread base France / Allemagne journalier du 01/10/2014 au 30/09/2016

Moyenne journalière en €/MWh

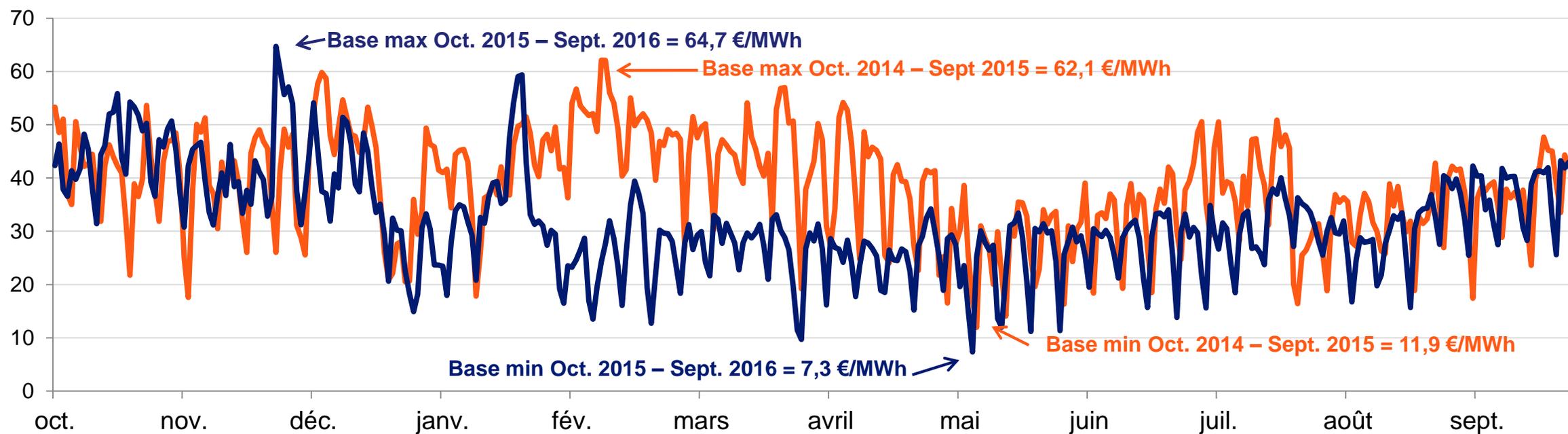


France : prix de marché spot en base de l'électricité

— Octobre 2014 - Septembre 2015

— Octobre 2015 - Septembre 2016

Moyenne journalière en €/MWh



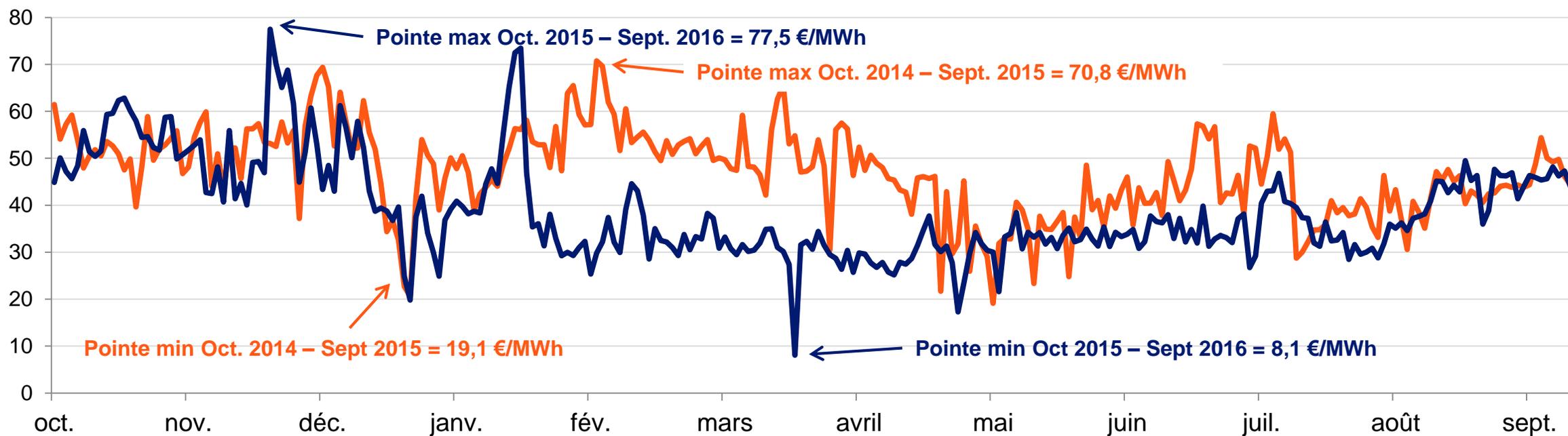
A 29,0 €/MWh, le prix spot moyen en base sur les 9 premiers mois est en baisse de 8,8 €/MWh par rapport à 2015, en raison d'une baisse des prix des combustibles, de conditions météorologiques clémentes en début d'année, et d'une production renouvelable plus importante.

France : prix de marché spot en pointe⁽¹⁾ de l'électricité

— Octobre 2014 - Septembre 2015

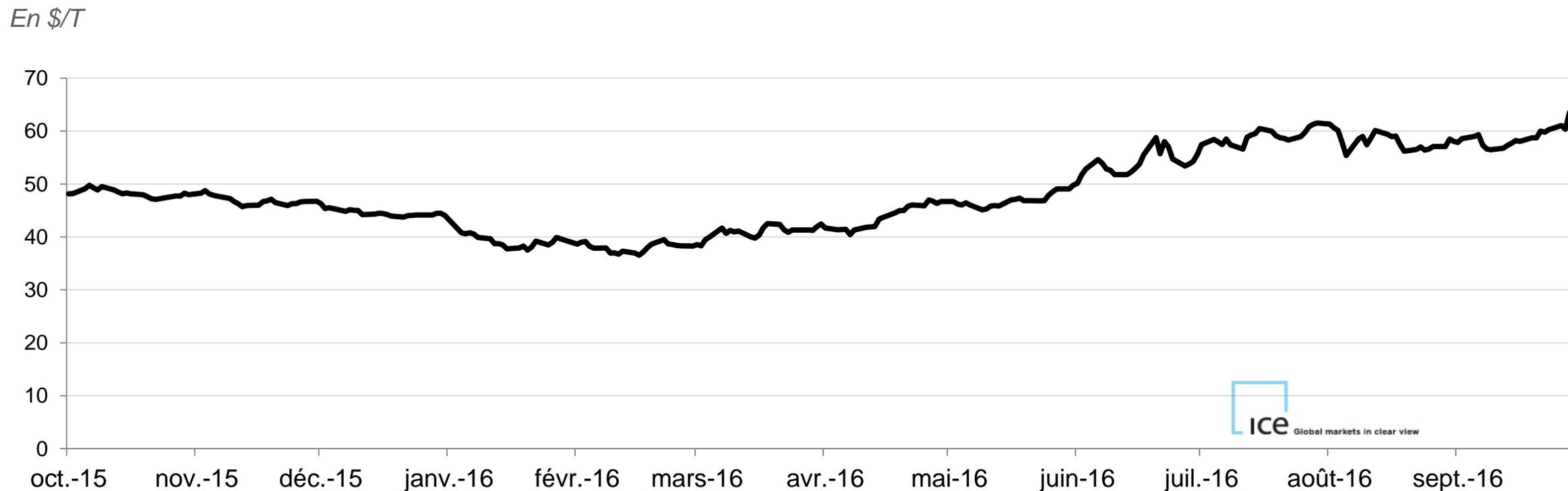
— Octobre 2015 - Septembre 2016

Moyenne journalière en €/MWh



Le prix spot moyen s'est établi à 35,4 €/MWh en pointe sur 9M 2016, en baisse de 10,1 €/MWh par rapport à 2015. Cette baisse est principalement due à la baisse des prix des combustibles, aux conditions météorologiques clémentes en début d'année et à une production renouvelable plus importante.

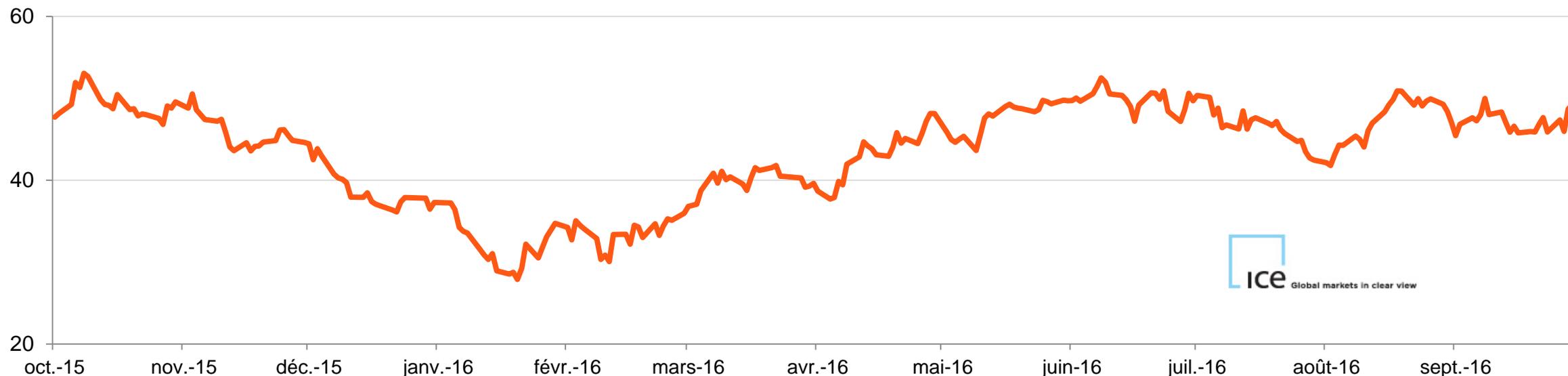
Prix du charbon (N+1) du 01/10/2015 au 30/09/2016



Le prix à terme du charbon s'est établi en moyenne à 49,0 \$/t sur 9M 2016 enregistrant une baisse de 15 % (-8,4 \$/t) par rapport à l'année dernière, en raison de la diminution de la demande chinoise et de la baisse du prix du pétrole impactant les coûts d'extraction. Cependant les prix sont repartis à la hausse en raison d'une baisse de l'offre chinoise. Le prix à terme du charbon pour livraison en 2017 a terminé le dernier trimestre à 62,5 \$/t.

Prix du Brent⁽¹⁾ du 01/10/2015 au 30/09/2016

En \$/bbl



Le cours du pétrole s'est établi en moyenne à 43,2 \$/bbl, soit 24 % en-dessous du niveau moyen des 9 premiers mois 2015. Cette baisse des prix s'explique par l'abondance de l'offre et une stabilité de la demande mondiale.

Cependant les membres de l'OPEP ont trouvé un accord gelant la production journalière, dont les modalités seront discutées en novembre, ce qui a généré une hausse des prix en toute fin de période.

Le prix du pétrole a terminé le mois de septembre à 49,1 \$/bbl.

Prix du gaz⁽¹⁾ (N+1) du 01/10/2015 au 30/09/2016

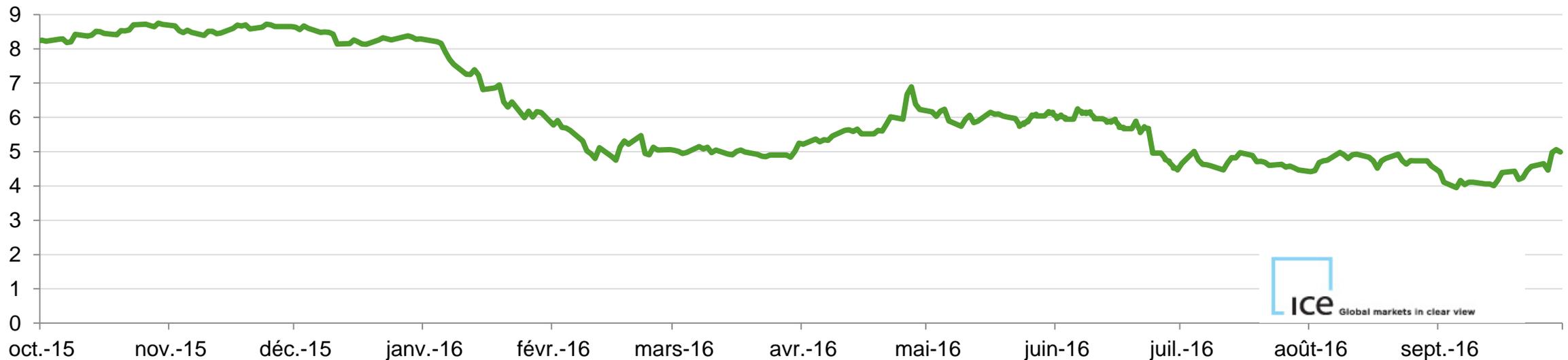
En €/MWh



Le prix du contrat annuel de gaz naturel en France est en baisse de 6,3 €/MWh par rapport à la période précédente, pour s'établir en moyenne à 14,9€/MWh. Cette diminution de 30 % s'explique par la baisse des prix du pétrole et par l'approvisionnement relativement abondant de la plaque européenne en gaz.
Le prix du contrat annuel de gaz a terminé le mois de septembre à 16,1 €/MWh.

Prix du CO₂ (N+1) du 01/10/2015 au 30/09/2016

En €/t

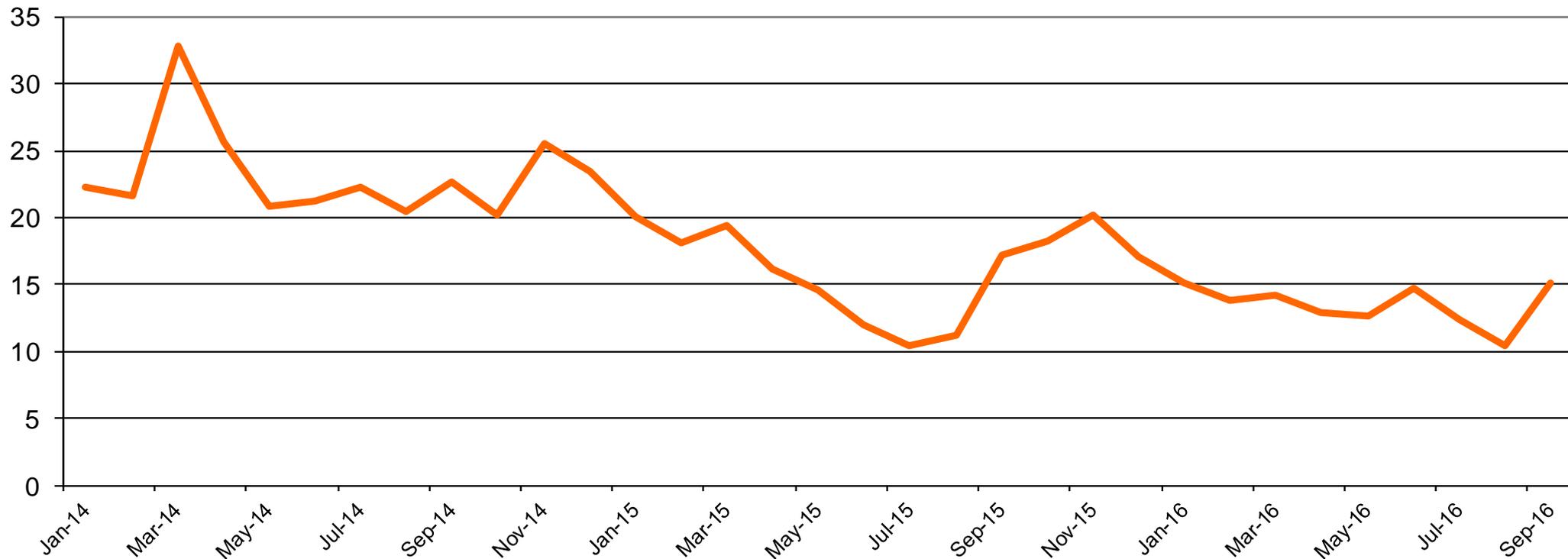


ICE Global markets in clear view

Le prix du certificat d'émissions pour livraison en décembre 2017 s'est établi en moyenne sur 9M 2016 à 5,4 €/t, en baisse de 29 % par rapport à la même période l'année dernière. Cette diminution s'explique par une demande de quotas moins importante du fait de la baisse de production des moyens charbon. Les prix ont terminé le mois de septembre à 5,0 €/t.

Clean dark spread⁽¹⁾ au Royaume-Uni (*day ahead*)

En £/MWh

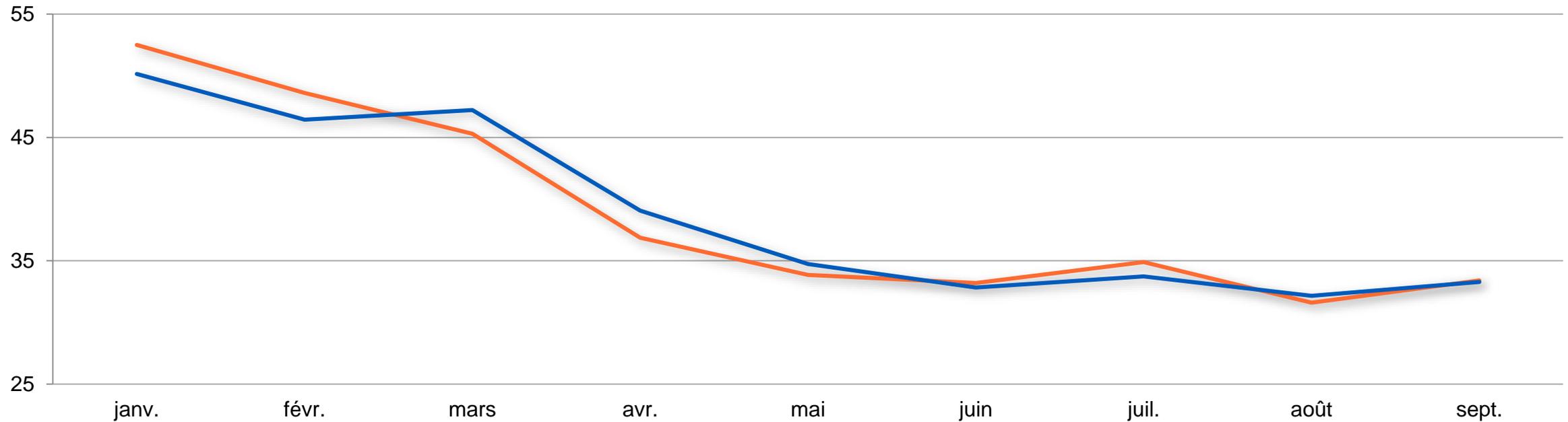


$$\text{Market spread} = \begin{cases} + \text{Prix de l'électricité} \\ - \text{Prix API 2} \times \text{estimation marché de la quantité de charbon} / \text{MWh d'électricité} \\ - (\text{Prix EUA} + \text{Prix taxe gouvernementale}) \times \text{estimation marché des émissions CO}_2 / \text{MWh d'électricité} \end{cases}$$

France : consommation électrique

En TWh

— 2015 — 2016

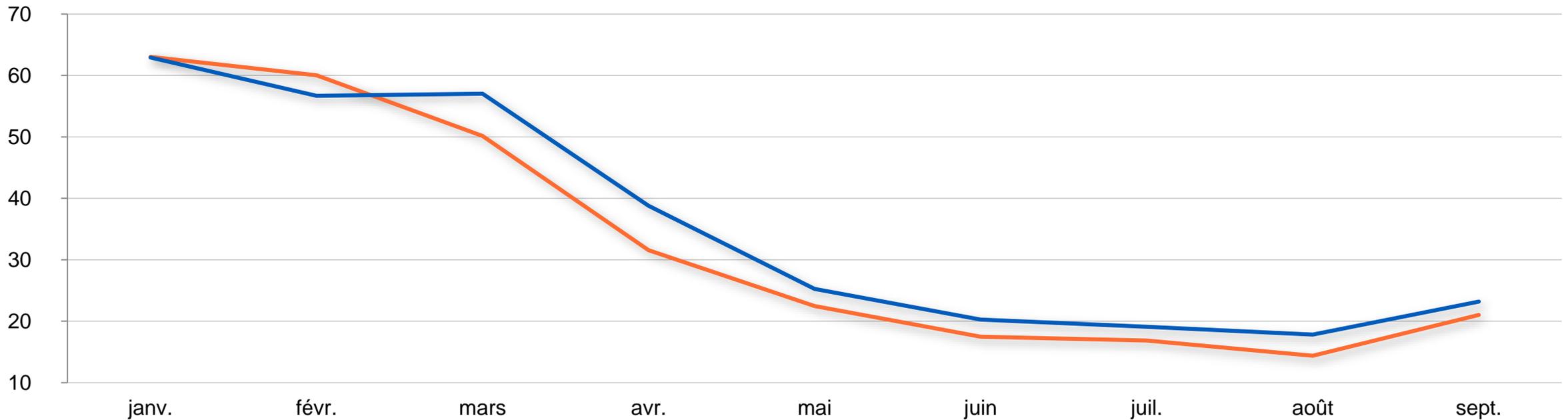


Consommation électrique en légère diminution vs 9M 2015 (-0,2 %) en France, notamment du fait de conditions météorologiques clémentes en début d'année

France : consommation gaz

En TWh

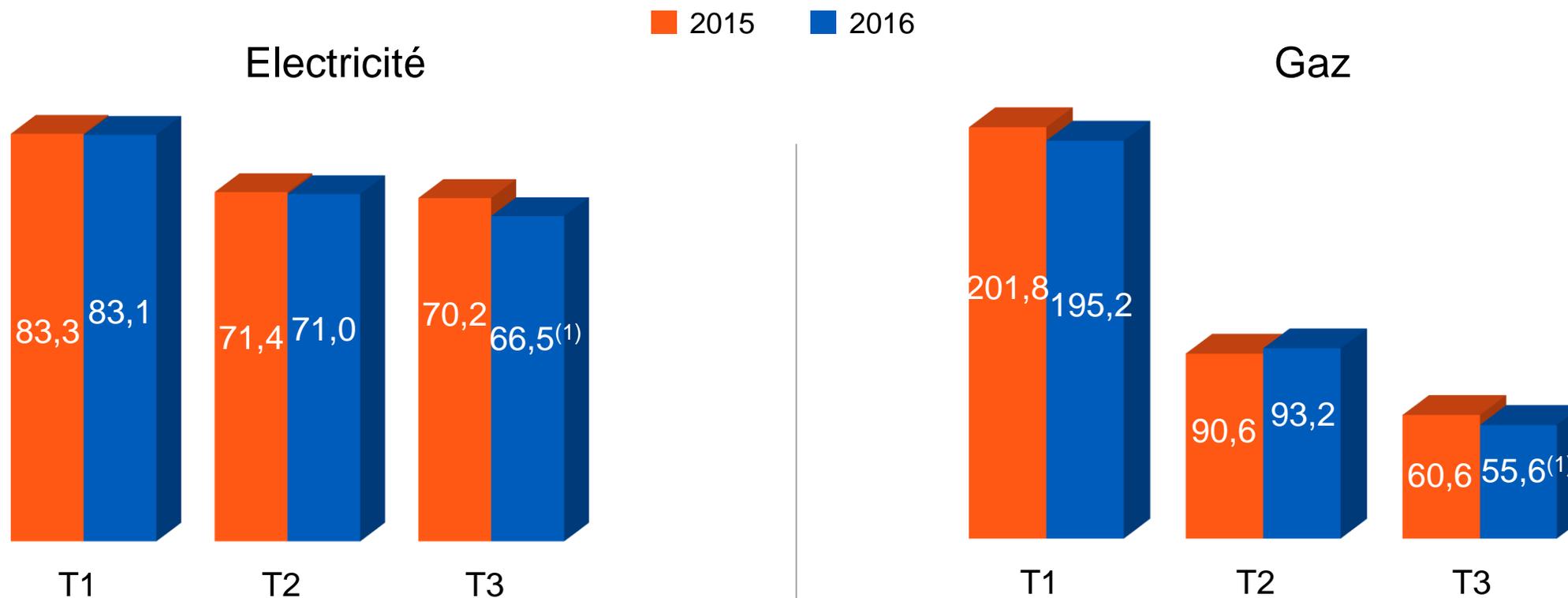
— 2015 — 2016



Hausse de la demande en gaz (+2,8 % vs 9M 2015),
principalement liée aux conditions météorologiques.

Royaume-Uni : consommation électrique et gaz

En TWh

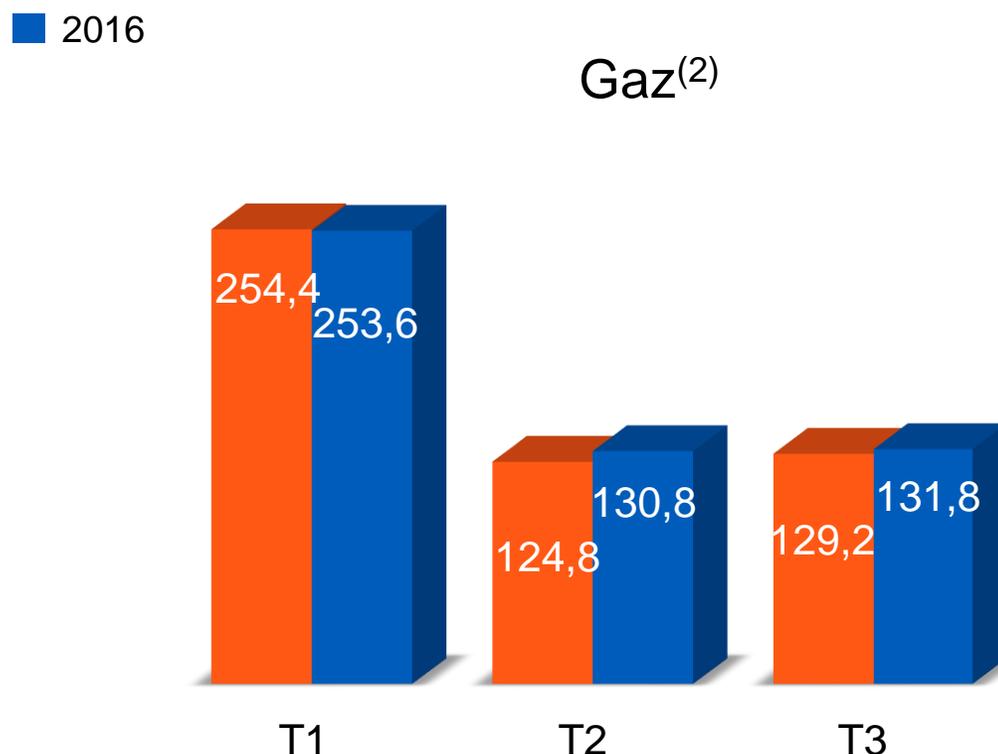
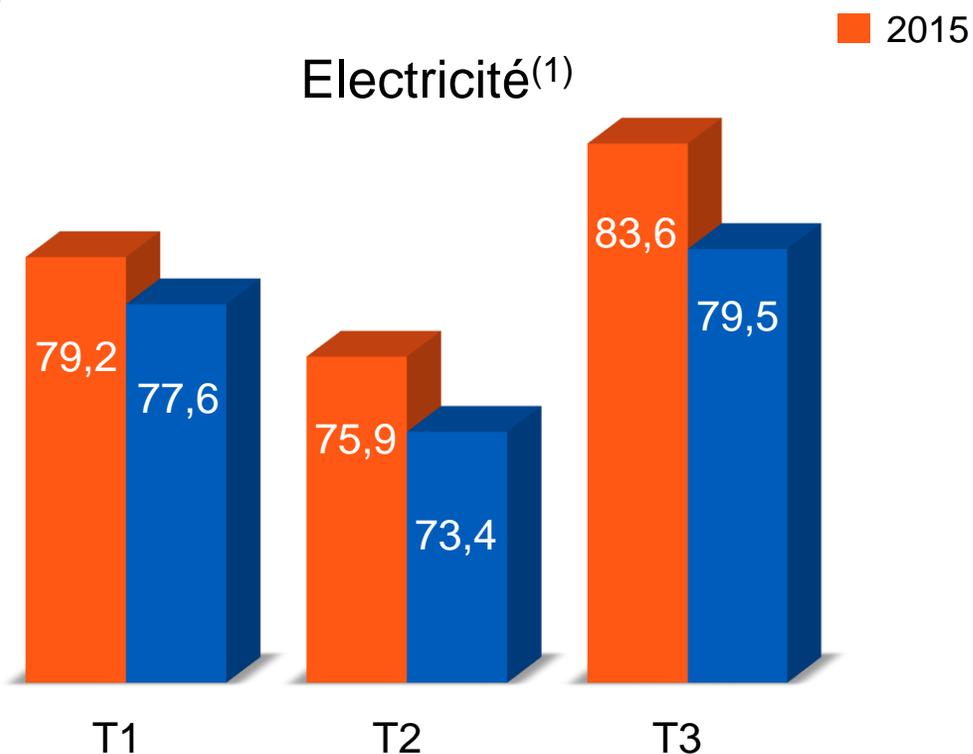


Consommation électrique en baisse (-4,3 TWh, i.e -1,9 % vs 9M 2015), principalement liée à l'amélioration de l'efficacité énergétique et à une production en baisse.

Baisse de la consommation gaz (-9 TWh, i.e. -2,5 % vs 9M 2015) en raison de températures plus douces et du développement de l'efficacité énergétique.

Italie : consommation électrique et gaz

En TWh



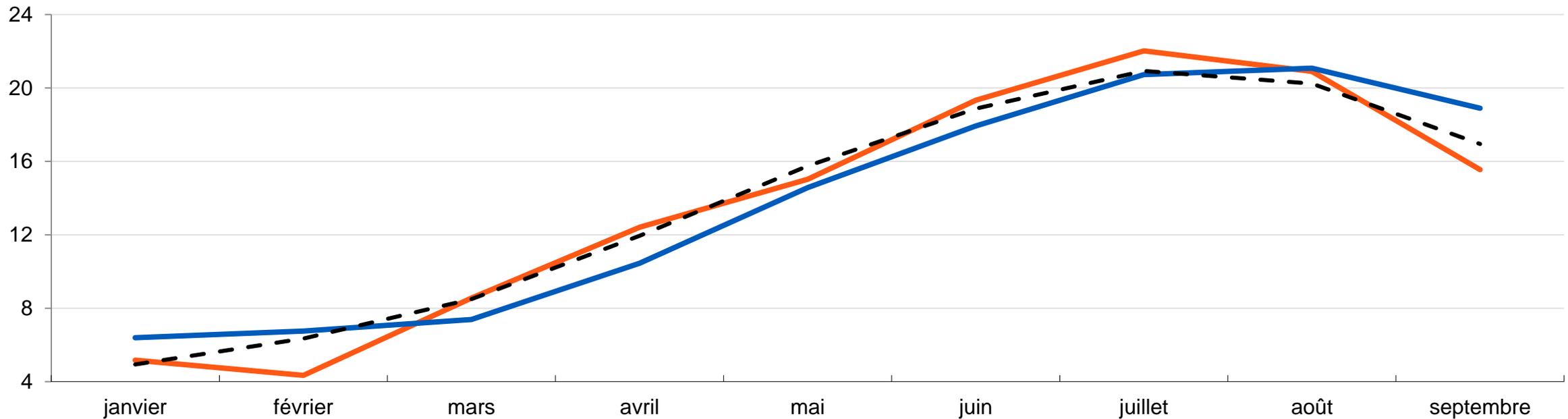
La consommation électrique est en baisse de -3,4 % en raison de conditions climatiques moins favorables sur T3. La hausse de la production éolienne a été partiellement compensée par la baisse de la production hydroélectrique et thermoélectrique.

La demande de gaz a progressé de +1,5 % en raison d'une utilisation plus importante du gaz provenant des centrales engendrée par une plus faible production hydroélectrique et charbonnière.

Températures mensuelles moyennes⁽¹⁾ en France

En °C

- Températures moyennes réalisées 9M 2015
- Températures moyennes réalisées 9M 2016
- - Températures moyennes normales



Les températures moyennes sur 9M 2016 ont été relativement stables (+0,1°C) par rapport à celles de la même période de 2015, avec toutefois des températures plus douces constatées en janvier et février.



CHIFFRE D'AFFAIRES ET FAITS MARQUANTS

2016

TROISIÈME TRIMESTRE

Annexes